

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2017

Présents : Maire : Patrick SAUTREY

Maires Adjoints : Gilles MONANGE – Jean-François GAULLIARD – Jean-Serge BERNOUX

Conseillers Municipaux : François BACLET – Michel JACQUOT

Absents excusés : Allan ARABI – Evelyne GIBOUDAUD

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles MONANGE

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30 JUIN 2017

2 – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Afin de régler des dépenses d'investissement non prévues au budget primitif 2017, le Conseil Municipal adopte une décision modificative inscrivant : d'une part, en dépense d'investissement au chapitre 21, la somme de 26 000 € et d'autre part, en dépense d'investissement au chapitre 23, une réduction de somme de 26 000 €.

3 – REHABILITATION DES ANCIENS BÂTIMENTS SCOLAIRES ET DE LA MAIRIE

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution définitive des subventions suivantes :

- 140 350 € attribués par l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ;
- 9 082 € attribués par le Conseil Départemental au titre de l'engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes.

Le Maître d'œuvre présente le projet définitif qui est adopté par le Conseil Municipal.

L'estimation des travaux s'élève à :

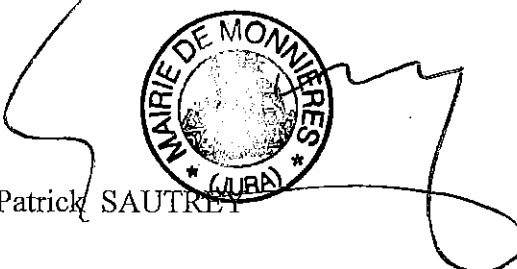
- 401 000 € H.T. pour la partie ferme ;
- 42 000 € H.T. pour les frais annexes ;
- 68 000 € H.T. pour une partie optionnelle.

Le Conseil Municipal autorise le lancement des différentes consultations dans le cadre des marchés publics.

Les autorisations d'urbanisme seront déposées auprès de l'organisme instructeur.

Fait à MONNIERES, le 29 septembre 2017

Le Maire,


Patrick SAUTREY

